



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1918 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

Paris, le mardi 20 janvier 2026

Comité consultatif d'action civique et de mémoire

Plan d'action 2026

Conformément à la lettre de mission en date du 1^{er} décembre 2020, reçue du président national, le CCACM de l'UNC poursuit ses actions en matière de mémoire combattante en se voulant animateur dans les domaines de l'action civique et de la mémoire.

Ci-dessous, classées en trois rubriques, des propositions d'actions à mener, en 2026, par les fédérations et les associations locales de l'UNC dans ces deux domaines ainsi que des informations relatives à leur financement.

Elles visent, comme les autres années, à faire connaître l'UNC, à contribuer à son rayonnement et au renforcement des forces morales au sein des institutions, des associations mémorielles et/ou combattantes, de la population civile, des militaires et des jeunes, via la mémoire combattante.

- 1) Les actions de l'UNC dans le domaine mémoriel en 2026 et appels à témoignages.
- 2) Déclaration d'action civique 2026 : « L'UNC et le service national volontaire, forces morales et cadets de l'UNC ».
- 3) Le financement des actions mémorielles et d'action civique.

1) Les actions de l'UNC dans le domaine mémoriel en 2026

11 journées nationales annuelles ont été instituées par des textes législatifs ou réglementaires¹.

L'UNC participe aux six journées suivantes.

- Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.
- Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine, le 8 juin.
- Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite, le 18 juin.
- Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, le 25 septembre.
- Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice et hommage à tous les morts pour la France, le 11 novembre.
- Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre.

¹ (<https://www.defense.gouv.fr/sga/memoire-culture-patrimoines/memoire/ceremonies/ceremonies-nationales>)

Comme chaque année, des propositions² de communiqués de l'UNC, signés du président-national, seront transmises aux fédérations et associations locales UNC pour lecture en public.

La rédaction de ces communiqués tient compte de l'actualité et veille à transmettre au public présent, en particulier les jeunes, une lecture apolitique, pédagogique, réaliste, assumée, décomplexée et constructive de l'histoire de la France. La défense de la France et de ses armées est dans l'ADN de l'UNC.

11 - La politique mémorielle nationale de mémoire 2026

Après avoir activement contribué aux actions menées dans le cadre du cycle mémoriel 2024-2025 (80^e anniversaire de la Libération de la France), l'UNC s'alignera sur la politique mémorielle nationale, déterminée par le Gouvernement du moment, ainsi que sur des thèmes particuliers de mémoire, nationaux et locaux, en veillant à y associer, systématiquement, la jeunesse et les armées.

Les dates et thèmes des commémorations et hommages, autres que celles qui figurent ci-dessous, communiquées par la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des Armées, seront relayés, dès que connues et confirmées, vers les fédérations et associations locales.

Elles seront accompagnées d'informations, de documentation ciblée et de liens utiles vers des sites thématiques ou spécialisés (DMCA, ONaCVG, fondations diverses, Souvenir français, groupes d'intérêt public, ...).

12 - Liste des commémorations et hommage en 2026

En 2026, la marine nationale fête ses 400 ans. Créée en 1626 par le cardinal de Richelieu, la marine nationale est présente sur toutes les mers du monde et défend notre pays et sa souveraineté. Ce 400^e anniversaire, fêté tout au long de l'année, sera un moment de fierté nationale, tourné vers la jeunesse et les territoires, dont les DROM/COM.

Les fédérations départementales et associations locales sont invitées à se rapprocher des unités de la marine, présentes dans leurs départements (dont les DROM-COM) ou communes, afin de s'associer aux différentes activités déjà programmées localement, et/ou à proposer un projet de labellisation³ en liaison avec l'ONaCVG départemental et les correspondants défense des communes concernées⁴.

- Janvier

- **35^e anniversaire de l'offensive Tempête du désert** en Irak (17 janvier-28 février 1991). Un appel à témoignages sur l'opération Daguet a été lancé en 2025, l'exploitation des contributions reçues a permis la rédaction d'un dossier spécial dans La VDC⁵. Tous autres témoignages de personnes ayant participé, de près ou de loin, à cette Opex sont les bienvenus. Ils sont à communiquer aux adresses suivantes : toussaintcalcet@gmail.com, uncnationale@unc.fr et uncredchef@unc.fr.

² Si les fédérations prennent l'initiative de la rédaction d'un communiqué différent sous timbre UNC, copie doit être envoyée au préalable au siège, la responsabilité juridique de l'UNC et du président national étant engagée (cf. deux incidents en 2024 et un en 2025).

³ <https://www.defense.gouv.fr/marine/400-ans-marine/participer-aux-celebrations>

⁴ Autres liens utiles : <https://www.defense.gouv.fr/marine/400-ans-marine/400-ans-marine-nationale>, <https://www.defense.gouv.fr/marine/400-ans-marine/nos-evenements>

⁵ <https://www.calameo.com/read/0061880655fd0ac11d4c1>

- Février
 - **40^e anniversaire du déclenchement de l'opération Épervier** au Tchad (1986/2014)⁶. Les modalités pratiques de cette commémoration, au niveau national, ne sont pas connues à ce jour. Les présidents de fédérations et d'associations locales sont invités à rechercher, parmi leurs adhérents Opex, toutes personnes ayant participé aux différentes phases de cette opération, comme VSL, engagés ou militaires de carrière, comme personnel civil ou membre d'une ONG, au sein ou aux côtés des trois armées.
- Avril
 - **25 avril, ANZAC Day 2026 (Australian et New Zealand Army Corps)**, Journée des forces armées australiennes et néo-zélandaises. Sont concernés l'UNC-76 (cimetière du *Commonwealth* au Petit-Quevilly), les UNC-59, 62, 80 et l'UNC de Nouvelle-Calédonie. Ces départements et ce territoire hébergent des lieux mémoriels rappelant l'engagement des deux pays anglophones, sur le front d'Orient (Dardanelles) puis en France, à partir de 1915.
- Mai
 - **110^e anniversaire de la bataille de Verdun** (21 février - 18 décembre 1916). Des productions, dossiers culturels et mémoriels (ex : Les Chemins de Mémoire, ...) ne manqueront pas d'être diffusés à cette occasion. Ils seront relayés vers les fédérations⁷. Les modalités pratiques de cette commémoration, au niveau national, ne sont pas connues à ce jour.
- Juin
 - **16 juin, « panthéonisation » de Marc Bloch.** Résistant, historien, Marc Bloch a été assassiné le 16 juin 1944, à Saint-Didier-de-Formans dans l'Ain. Les modalités pratiques de cette commémoration, au niveau national, ne sont pas connues à ce jour.
- Juillet
 - **12 juillet, journée de la commémoration nationale pour Alfred Dreyfus.** Les modalités pratiques de cette commémoration, au niveau national, ne sont pas connues à ce jour.
 - **20^e anniversaire de l'opération Baliste au Liban** (évacuation de ressortissants français et étrangers, à la suite de l'entrée des troupes israéliennes au Liban). Un certain nombre d'unités françaises ont participé à cette opération dont des troupes françaises composant la FINUL⁸. Les présidents de fédérations et d'associations locales sont invités à rechercher, parmi leurs adhérents Opex, toutes personnes ayant participé à cette opération. Un appel à témoignages sera lancé par le CCACM.

⁶ Liens utiles : <http://cavaliers.blindes.free.fr/rgtactive/recap3-opex.html>.

<https://www.legionetrangere.fr/la-fsale/actualites-de-la-fsale/4566-jean-balazuc-fiche-148-operation-epervier-au-tchad-de-fevrier-1986-a-juillet-2014.html>

⁷ Liens utiles :

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/verdun-les-evolutions-de-la-memoire-dune-bataille-symbolique>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Verdun

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/memorial-de-verdun#:~:text=Ancré au cœur du champ,il soit français ou allemand.>

⁸ Lien utile : https://fr.wikipedia.org/wiki/Opération_Baliste

- **110^e anniversaire de la bataille de la Somme (1^{er} juillet - 18 novembre 1916).** Comme pour la bataille de Verdun, des productions, dossiers culturels et mémoriels (ex : Les Chemins de Mémoire, ...) ne manqueront pas d'être diffusés à cette occasion. Ils seront relayés vers les fédérations⁹. Les modalités pratiques de cette commémoration, au niveau national, ne sont pas connues à ce jour.

- Octobre

- **1^{er} décembre, 25^e anniversaire du déclenchement de l'opération Héraclès en Afghanistan¹⁰.** Les présidents de fédérations et d'associations locales sont invités à rechercher, parmi leurs adhérents Opex, toutes personnes, plus particulièrement de la marine nationale, ayant participé à cette opération.

- Décembre

- **80^e anniversaire du début de la guerre d'Indochine (19 décembre 1946 - 1^{er} août 1954)¹¹.** Les modalités pratiques de cette commémoration, au niveau national, ne sont pas connues à ce jour.

13 - Liens utiles

Les liens utiles communiqués *supra* et ci-dessous permettent de rassembler matière à interventions devant des scolaires, à montages d'expositions, évocations historiques, lectures..., et à la préparation de cérémonies.

- Guide des cérémonies (octobre 2024) diffusé par la DMCA. Complet et pédagogique, il renvoie vers d'autres liens utiles : https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/sga/DMCA_2024_Guide_Commemo_v10.pdf.
- Fascicule *Ma première cérémonie militaire*, disponible sur demande au siège national.

14 - Appels à témoignages

Des appels à témoignages seront lancés vers Opex ayant participé, assisté ou contribué (soutien, appuis ou liaisons) aux opérations citées à l'opération afin de permettre la rédaction d'articles ou de pages spéciales dans *La Voix du Combattant* (cf. dossiers *Drakkar*, *Indochine*, *Sarajevo* ou *Daguet*). Les réponses sont à communiquer aux adresses suivantes : toussaintcalcet@gmail.com, uncnationale@unc.fr et uncredchef@unc.fr.

15 - Participation de l'UNC à un colloque et un concours

- Colloque de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (FM-GACMT), lundi 23 et mardi 24 novembre 2025, sur le thème « Méthodes de combat de l'armée française et de l'ALN algérienne ». L'UNC a contribué au recueil de témoignages sur ce thème, auprès de ses adhérents anciens d'Algérie. Ils seront exploités dans ce cadre mais aussi par *La Voix du Combattant*, sous forme d'articles.

⁹ Lien utile : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-bataille-de-la-somme-0#:~:text=L'offensive%20alliée%20sur%20la%20000%20morts,%20blessés%20et%20disparus.>

¹⁰ Lien utile : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/sites/default/files/2022-04/Heracles.pdf>

¹¹ Lien utile : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/contenu/telechargement/56192/403004/file/Indochine2021.pdf>

- Concours Trophée Cidan (Civisme défense armée Nation) 2026 (cf. communiqué du CCACM du 2 décembre 2025). Sollicitée par les organisateurs du concours, l'UNC a accepté d'y participer dans la mesure où les buts poursuivis par le Cidan correspondent à ses valeurs et actions dans les domaines du civisme, de la citoyenneté, de la mémoire, du lien armées-Nation, du développement de l'esprit de défense... Ce concours vise à récompenser organisations et personnes ayant mené des actions dans ces domaines.

Date de limite de dépôt des contributions le 9 mars 2026 à adresser à :

trophee@cidan.org, avec copie à toussaintcalcet@gmail.com et uncnationale@unc.fr

La remise des prix a lieu le 29 mai 2026 à La Sorbonne.

2) Déclaration d'action civique et de mémoire 2026

Au mois d'août 2025 avait été rédigé un document préparatoire pour les réunions à venir du bureau national (BN) et du conseil d'administration national (CAN), dans lequel était proposé que le thème de la déclaration civique et de mémoire 2026 soit « L'UNC, les femmes et les forces morales » (titre provisoire). Ce thème figurait dans le projet de plan d'action 2026 du CCACM. De la documentation avait été rassemblée dans ce sens. Il proposait, dans la lignée des déclarations d'action civique et de mémoire précédentes, que le rôle particulier de l'UNC, association mémorielle et combattante, dans le renforcement des forces morales de la Nation (population civile et forces armées) soit mis en avant, ainsi que celui des femmes au sein même de l'UNC (adhérentes et responsables de niveau local et national) et, plus largement, au sein des sociétés civile et militaire.

Dans la pratique, l'annonce par le président de la République, le 27 novembre 2025, de la mise en place d'un service national volontaire (SNV) a changé la donne. Après avoir pris connaissance du dispositif envisagé¹² et compte tenu de celui existant des cadets de l'UNC adossés au dispositif de feu le SNU, l'UNC se devait d'être présente et de s'impliquer dans cette mise en place et dans la montée en puissance du SNV. Il y a là, en effet, une opportunité pour mieux faire connaître l'UNC et y faire adhérer des jeunes de métropole, mais aussi des DROM-COM, via une collaboration avec les trois armées, en jouant sur leurs spécificités particulières.

Aussi, le CCACM propose de :

- changer de thème pour la déclaration d'action civique et de mémoire 2026 et retenir celui de « L'UNC et le service national volontaire. Forces morales et cadets de l'UNC » (titre provisoire) ;
- rédiger un document qui servira de référence, dérivé de la déclaration de 2024, « L'UNC et le SNU. Forces morales et cadets de l'UNC »¹³.

Il comprendra a priori deux parties :

- présentation du SNV, avec liens utiles et commentaires ;
- présentation de la complémentarité entre l'UNC et ce nouveau dispositif, en l'adaptant au nouveau contexte, ainsi qu'aux nouvelles mesures d'ajustements et précisions qui ne manqueront pas d'être publiées, en début d'année 2026, par les services concernés, sans oublier les porte-drapeaux et les réservistes que ces jeunes sont susceptibles de devenir, au bout de 10 mois de SNV.

¹² Lettre du correspondant défense envoyée aux présidents départementaux, et <https://www.defense.gouv.fr/actualites/service-national-quelles-missions-jeunes-volontaires>

¹³ https://unc.fr/images/5-2024_04_Declaration ACM.pdf

Dans la pratique, le SNV (18 à 25 ans) matérialise la continuité de l'engagement des cadets de l'UNC (15 à 17 ans).

Le texte abouti de la déclaration, soumis successivement au BN et au CAN, et voté en assemblée générale le 29 mai 2026, sera communiqué aux fédérations. Elles sont invitées à le diffuser très largement auprès des associations locales, mais aussi auprès de leurs contacts et relations (autorités et unités militaires, autorités préfectorales, antennes ONaCVG, corps enseignant, élus nationaux et locaux, ...). La déclaration figurera sur le site internet de l'UNC¹⁴ dans la rubrique « Action civique et mémoire / Documents du comité »¹⁵

3) **Financement des actions mémorielles et d'action civique (rappel)**

Ce paragraphe rappelle quelques principes dans le domaine du financement.

Conformément aux statuts de l'UNC, constituée en fédérations, les actions mémorielles et d'action civique, organisées par les fédérations et associations locales de l'UNC, sont financées sur leurs fonds propres.

Elles peuvent aussi les organiser (cf. règlement intérieur et Manuel du responsable) en mutualisant leurs moyens avec ceux d'autres associations locales mémorielles et/ou combattantes, en sollicitant les communes et communautés de communes, ainsi que des organismes officiels (conseil généraux et/ou départementaux, préfectures) via les antennes départementales de l'ONaCVG. Des fonds sont mis en place dans le cadre d'actions mémorielles de niveau national et local (Mission 80^e anniversaire de la Libération de la France en 2024-2025, autres...).

Au niveau du siège national de l'UNC, des financements ponctuels peuvent être étudiés par le comité de pilotage finances, les demandes étant soumises à l'avis du conseil d'administration national.

**

Puisse le contenu du présent document inciter les fédérations et associations locales de l'UNC à s'impliquer plus avant dans les activités mémorielles et d'action civique évoquées et contribuer ainsi au rayonnement de l'UNC et au renforcement des forces morales de notre pays, tout au long de l'année 2026.

Pierre Saint-Macary
Président du CCACM

¹⁴ <https://www.unc.fr/>

¹⁵ Son contenu, comme celui des autres déclarations, complète celui de la rubrique « Éléments de langage » de la partie privative du site dont l'accès est réservé aux administrateurs et présidents de fédérations (identifiant et mot de passe à demander au secrétariat du siège).